

LA SORTIE

La sortie peut s'effectuer le matin ou l'après-midi après accord médical.

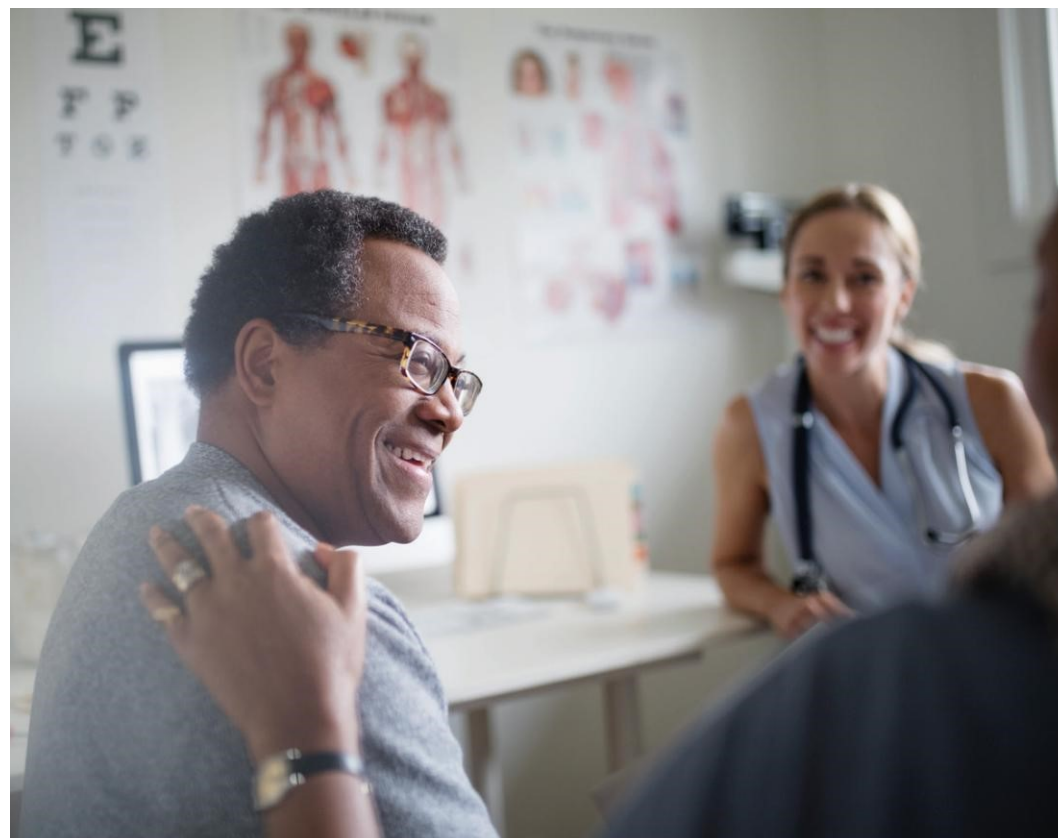
Il pourra vous être demandé de quitter votre chambre en milieu de matinée afin de permettre son nettoyage. Il vous sera proposé de séjourner dans le salon télé en attendant votre moyen de transport.

Les papiers de sortie sont à prendre au secrétariat (sur le même étage en face des ascenseurs).

IMPORTANT

Ce livret vous informe sur votre vie quotidienne dans le service. Il existe également un livret d'accueil sur l'organisation générale du CHNM. N'hésitez pas à le réclamer si vous ne l'avez pas en votre possession.

Un questionnaire anonyme destiné à apprécier votre séjour y est inséré. Pour progresser, nous avons besoin de connaître votre avis, nous vous invitons à le remplir et à le remettre dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée du service le jour de la sortie.



VOTRE SEJOUR EN MEDECINE 2

Pôle n°1 Urgences-Médecines-Soins de Suite et Réadaptation

VOS CONTACTS



Poste de soins infirmiers
02.43.08.73.55



Service social
02.43.08.76.09



Cadre de santé
02.43.08.76.01



Secrétariat
02.43.08.76.48

CHNM
CENTRE HOSPITALIER
du NORD-MAYENNE

Edition mai 2019

VOS INTERLOCUTEURS ET LEURS ROLES



- **Les médecins responsables**
Dr Sylvia JOMAA, Chef de service, et son équipe médicales interviennent dans le service. Ils sont vos médecins référents pendant l'hospitalisation. Ils reçoivent, avec votre accord, votre famille sur rendez-vous auprès du secrétariat.
- **Le cadre de santé**, est responsable de l'équipe paramédicale, de l'organisation du service et de la qualité des soins.
- **L'équipe soignante** constituée d'infirmier(es) et d'aides-soignant(e)s est présente 24H/24 pour répondre à vos besoins et assurer vos soins. Elle n'est pas habilitée à donner des renseignements concernant les diagnostics et les traitements.

Si vous souhaitez recevoir des nouvelles par téléphone, afin d'être plus disponibles dans nos réponses, veuillez appeler le matin entre 10H30 et 13H00 ou l'après-midi entre 14H30 et 18H30.

- **Les agents de services hospitaliers** assurent le service des repas, l'entretien des locaux ainsi que le brancardage.
- **Les étudiants** des Instituts de Formation paramédicale encadrés par les équipes soignantes peuvent être amenés à participer aux soins.
- **Les secrétaires médicales** assurent l'accueil et vous guident dans vos formalités d'admission et de sortie.
- **Le service social** est à votre disposition pour toutes difficultés d'ordre administratif.
- **Les kinésithérapeutes** réalisent sur prescription médicale la kinésithérapie respiratoire et la rééducation motrice.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Les horaires de visite

Du lundi au samedi, de 12H30 à 20H00.

Le dimanche et jours fériés, de 10H à 20H30.

Toutefois dans votre intérêt, les horaires sont modulables et adaptés à votre état de santé. Un salon est à la disposition des familles des patients dont l'état de santé nécessite une présence particulière.

La présence d'enfants à votre chevet est fortement déconseillée ainsi que leurs jouets dans les couloirs. La présence de bébé de moins de 4 mois est interdite sauf situation particulière après validation du médecin.

L'attribution d'une chambre individuelle n'est pas toujours possible, elle tient compte des nécessités médicales.

Les soins

La matinée est exclusivement réservée aux soins et aux examens. Certains d'entre eux peuvent être réalisés tout au long de la journée.

Les repas

Bien que dépendants de vos examens, ils sont servis :

Petit déjeuner : à partir de 7H30

Déjeuner : à partir de 12H

Dîner : à partir de 18H

Une collation peut être proposée aux personnes en fonction de leur situation de soin.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Pour votre confort, pyjamas ou chemises de nuit, nécessaire de toilette sont conseillés. L'entretien de votre linge est effectué par votre entourage.

Si vous possédez une prothèse auditive et/ou dentaire, signalez-le à l'équipe de soin.